

baibiroussa, le porc de ces pays. — M. Charvériat donne communication d'une correspondance entre Jean de Nagu, seigneur de Varennes, avec le Consulat lyonnais, pendant les troubles de la Ligue, de 1589 à 1595, Jean de Nagu était gouverneur de Mâcon, pour le compte de la Ligue, et il eut à lutter, à plusieurs reprises, avec le comte de Beauffremont, qui commandait les troupes royalistes. Sa correspondance nous fait connaître, jour par jour, les péripéties de cette guerre civile, mêlée de succès et de revers. — M. le Président fait remarquer que cette correspondance fournit aussi de précieux renseignements sur le rôle joué par le duc de Nemours, qui abusa de la confiance aveugle que lui avait accordée le Consulat lyonnais, pour chercher à se créer une principauté à son profit, dans l'est de la France.

Séance du 28 mai 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Bondet présente un rapport sur les travaux de M. le Dr Vincent, candidat dans la section des sciences médicales. Le rapporteur fait connaître d'abord ses titres et ses services universitaires. Docteur en médecine de la Faculté de médecine de Paris, en 1876, le candidat a été, successivement, chef de clinique chirurgicale, suppléant des docteurs Berne et Delore, et chirurgien-major de la Charité. C'est non seulement un habile chirurgien, mais un laborieux, un érudit de premier ordre, qui s'est distingué par de nombreux travaux, qui le rendent dignes des suffrages de l'Académie. — M. Rougier donne lecture d'une étude sur l'influence du régime douanier sur la fabrique lyonnaise de soierie. Il fait connaître d'abord l'œuvre de Colbert, qui créa en France, non sans quelque résistance, l'unité douanière par un édit de 1664. L'orateur examine ensuite les systèmes adoptés par les divers gouvernements, qui se sont succédé depuis 1789. De plus en plus, on s'est efforcé de modérer la rigueur des tarifs, mais il est à remarquer que, constamment, le gouvernement s'est montré plus libéral que les corps délibérants. Le second Empire a protégé ainsi le libre échange. C'est ainsi que depuis nous avons vécu sous le régime des traités de commerce, basés sur l'échange des concessions réciproques des Etats contractants, ce qui a eu pour résultat un énorme développement des rapports commerciaux.

Séance du 4 juin 1901. — Présidence de M. Beaune. — Hommage à l'Académie : 1^o *La peste à Lyon et la chapelle de Saint-Roch*, par M. Joseph Vingtrinier. — 2^o Tome 9^e de la *Bibliothèque liturgique*, publié par M. l'abbé Chevalier, qui renferme des renseignements pré-